



ADDICTIONS : PREVENIR ET AGIR

Formation des salariés

Repères

Quelle place dans l'entreprise ?

En France, 1 personne sur 10 est alcoolo-dépendante et 1 personne sur 3 est sur-consommatrice : il y a donc des conséquences personnelles et/ou professionnelles. A ce titre, si nous ne sommes pas directement concernés, nous pouvons l'être indirectement par la consommation de l'autre.

Que dit la loi ?

L'article 4122 du code du travail nous dit : « Il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail. »

Quelle est la réalité ?

En France, 40 millions de consommateurs d'alcool, 4 millions de consommateurs de cannabis, 400 000 consommateurs de cocaïne. Cette réalité et ses conséquences n'épargnent pas nos entreprises.

Et sur le plan humain ?

La difficulté de parole autour de ce sujet – tabou – est directement liée aux représentations que nous avons de l'alcool et de sa consommation. Comment restituer cette parole à partir d'un discours commun interne à l'entreprise ? Comment faire évoluer son regard et ainsi permettre une transformation ?

Objectifs

Former l'ensemble du personnel aux conséquences de la consommation et de la surconsommation de substances psycho actives (SPA) sur le milieu du travail.

Programme

Les produits (drogues médicaments alcool)

L'exemple de l'alcool

- La molécule
- Le produit

La consommation

- Mode de consommation
- Conséquences individuelles et collectives

La prévention

- Prise de conscience
- Grille d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques

Formation sur diaporama interactif

NOUVEAU : supports pédagogiques sur l'appli mobile

Tarif :

Nous consulter



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord

Durée
3 heures

Délais
d'accès :
15 jours
minimum,
sous réserve
de
disponibilités

**Profil(s)
stagiaire**

S
Toute la
population de
l'entreprise
ou de
l'établisseme
nt

Pas de
prérequis
pour cette
formation

**Formate
ur**

**Alcoologue-
Addictologue**
Intervenant
spécialisé
dans
l'accompagn
ement des
personnes
dépendantes
pour le
monde
professionnel

**Type de
formatio
n**

intra-
entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord